

PROGRAMME DE FORMATION PREPARATOIRE A LA CATEGORIE **B (Conduite Supervisée)** DU PERMIS DE CONDUIRE

LA FORMATION THEORIQUE

La formation théorique porte sur la connaissance des règlements concernant la circulation et la conduite d'un véhicule ainsi que sur le comportement du conducteur.

La formation théorique porte sur :

- ✓ La vigilance et les attitudes à l'égard des autres usagers de la route
- ✓ Les effets dus à une consommation d'alcool, de drogue et de médicaments durant la conduite
- ✓ L'influence de la fatigue sur la conduite
- ✓ Les risques liés aux conditions météorologiques et aux états de la chaussée
- ✓ Les usagers vulnérables
- ✓ Les spécificités de certaines catégories de véhicules et les différentes conditions de visibilité de leurs conducteurs
- ✓ Les gestes de premier secours
- ✓ Les précautions à prendre en montant et en quittant son véhicule
- ✓ Le transport d'un chargement et de personnes
- ✓ La réglementation relative à l'obligation d'assurance et aux documents administratifs liés à l'utilisation du véhicule
- ✓

❖ **Entraînement au code dans notre établissement par des séances :**

En présentiel :

- ✓ entraînement tests d'examen d'une durée d'1 heure **en présence d'un moniteur**
→ les lundi, mardi, mercredi à 18 heures - le samedi à 11 heures
- ✓ Cours de code par thématique d'une durée d'1 h 30 **en présence d'un moniteur**
→ le vendredi à 18 h 30

Les cours thématiques, dispensés en petit groupe, portent sur :

- ALCOOL, DROGUE, MEDICAMENT, FATIGUE (les effets, les risques, les sanctions, la pression sociale)
- PRIORITES (la signalisation, les règles générales, les véhicules prioritaires, les agents, les manœuvres)
- REGLES DE CIRCULATION (les intersections, les croisements, les dépassements, les changements de direction)
- VITESSE (l'énergie cinétique, la force centrifuge, les distances d'arrêt, les distances de sécurité, les aides à la conduite, les règles, les sanctions, les solutions)

○ Les supports utilisés :

Le tableau effaçable,

Les DVD

Les feuilles papier pour certains exercices

En distanciel :

Nous fournissons aux élèves un livre de code de la route

Nous proposons également un accès code internet dans le cadre de la formation code avec un suivi personnalisé (suivi de la progression de l'élève sur l'ordinateur de l'auto-école).

Les cours seront dispensés, en petit groupe par un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité, avec des phases théorique et pratique

Les thématiques traitées sont les suivantes :

- ✓ **Vérifications du véhicule :**
 - «intérieur » : voyants, commandes, documents et équipements utiles
 - «extérieur » : feux, pneumatiques, moteur, divers
- ✓ **Les premiers secours :** la protection, l'alerte, secourir, SAIP
- ✓ **Voyage pédagogique :** autonomie , facteurs de risques...

LA FORMATION PRATIQUE

La formation pratique porte sur la conduite d'un véhicule et sur la sensibilisation aux différents risques de la route.

Quatre compétences sont enseignées et doivent être acquises en fin de formation.

Compétences 1 : **MAITRISER**

Compétences 2 : **APPREHENDER**

Compétences 3 : **CIRCULER**

Compétences 4 : **PRATIQUER**

Chaque compétences et sous compétences seront traitées en abordant les points suivant :

- ✓ Le pourquoi
- ✓ Le comment
- ✓ Les risques
- ✓ Les influences de l'entourage et du mode de vie de l'élève
- ✓ Les pressions exercées par la société, telles que la publicité, le travail
- ✓ L'auto évaluation

LES RENDEZ-VOUS OBLIGATOIRES

Au terme de la formation initiale, à la condition d'avoir au moins 18 ans, ou après un échec à l'examen pratique du permis de conduire, un **rendez-vous préalable de 2 heures**, en présence d'au moins 1 accompagnateur, est obligatoire. Ce rendez-vous permet à l'enseignant de donner des conseils sur la phase « conduite supervisée ». Un guide de l'accompagnateur sera remis et une attestation de fin de formation initiale sera délivrée.

Pas de kilométrage minimum imposé ni de délai minimum.